



Association  
Sécurité Est Lausannois

**Conseil intercommunal**  
p.a. Police Est Lausannois  
rue de la Poste 9  
Case postale 365  
1009 Pully

# Procès-verbal N° 02/2015

## Séance du mardi 24 novembre 2015

Foyer de la Maison Pulliérane, 19h00  
sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Chaubert

### 1. Appel

**Acceptation de l'ordre du jour**

**Acceptation du procès-verbal du 16 juin 2015**

Le président ouvre l'assemblée. Il salue la présence de Mme Lena Lio, députée, de Mme Moira Simanis, présidente du Conseil communal de Savigny, de Mme Nathalie Jaquerod, présidente du Conseil communal de Pully, de M. Alfred Roth, président du Conseil communal de Belmont et de M. Jean-François Spring, président du Conseil communal de Paudex. La presse est représentée par Mme Brissot pour le Régional. Les députés suivants se sont excusés : Mmes Josée Martin et Christa Calpin et MM. Guy-Philippe Bolay et Nicolas Glauser.

Avant l'appel, le président indique qu'il a reçu la lettre de démission de Mme Renaudin, qui a rejoint un parti déjà représenté au Conseil intercommunal. En ce début de séance, 17 délégués sont donc membres du Conseil.

Le secrétaire fait l'appel. 13 membres du Conseil intercommunal sont présents. 3 délégués arrivent après l'appel. M. Serge Reichen est excusé.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV de la séance du 16 juin 2015 est mis en discussion. Sans remarque, il est accepté à l'unanimité.

### 2. Assermentation d'un nouveau membre du Conseil intercommunal

M. Viesturs Simanis, de Savigny, est appelé par le président pour être assermenté. Le texte officiel est lu et le nouveau conseiller prête serment.

### 3. Communications du Bureau du Conseil

Le président informe que Mme Brélaz, a quitté l'ASEL fin octobre. La nouvelle assistante de direction est Mme Anne-Françoise Richard, présente, à qui le président souhaite la bienvenue dans l'association.

Le président informe que le 3<sup>e</sup> rapport du Corps de police aura lieu le jeudi 17 mars 2016 à Savigny, à 18h.

#### **4. Communications du Comité de direction**

Aucune communication de la part du président du CoDir, M. Gil Reichen.

#### **5. Préavis du Comité de direction N° 4-2015 Budget 2016**

Le rapport de la commission de gestion a été transmis aux membres du Conseil par voie électronique. Il demande à Mme Schranz si elle veut en faire la lecture ou apporter des compléments d'information. En réponse, elle indique que la commission de gestion propose de valider le budget présenté.

Le président du Conseil souhaite parcourir les pages explicatives du préavis, puis le budget et de faire voter chaque chapitre à 3 chiffres. Aucune objection.

#### **Préavis**

A la page 4, M. Stehlin voit que le budget prévoit un montant pour le remplacement d'un véhicule banalisé et demande pourquoi ce n'est pas le fonds de renouvellement des véhicules qui est utilisé pour cet achat.

Avec 18 véhicules, quels types de véhicules sont prévus d'être changés ?

Le président du CoDir indique que deux véhicules sont prévus. Un de police-secours et le véhicule banalisé.

M. Stehlin demande quel est le rôle du fonds.

Le fonds sert pour amortir de plus gros achats, comme le fourgon. Les véhicules d'interventions sont changés chaque 2 ans. Pour les cas non-prévus et non budgétés, c'est par voie de préavis.

Mme Krenger demande combien de véhicules circulent. M. Reichen répond que le rapport de gestion détaille le parc. 18 véhicules sont utilisés, y compris vélos et motos. Il précise également le critère de « 2 ans » : les véhicules de police-secours sont très sollicités. Démarrage à froid, pour de petits trajets, avec beaucoup de chauffeurs, l'usure est bien plus rapide et le cycle de vie diminue. Mais on ne change pas pour changer.

La discussion sur le document étant close, le président passe au vote. Les pages explicatives sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

#### **Budget détaillé**

*Poste 3050.00* M. Freise remarque une augmentation de 26% des primes d'assurance. M. Reichen répond que le contrat est réévalué périodiquement (2 ans). Le taux a été révisé à la hausse, car il y a eu beaucoup de cas ces 2 dernières années (système de malus).

M. Krenger voit que le préavis indique des charges « Biens, services et marchandises » en augmentation de 31%, mais ne voit pas cela dans les chiffres du budget. Ces charges sont-elles réparties sur plusieurs comptes ?

M. Reichen répond que ces charges sont tous les comptes de nature qui commencent par 31. Les raisons particulières sont indiquées dans les remarques des pages.

Pour rappel, le CIP est le Caisse intercommunale de Pension.

M. Ochs prend la parole pour donner sa compréhension d'un budget et des fluctuations relevées. Certaines charges, plus importantes sur certains postes, sont des investissements pour plusieurs années, avec une vision sur le long terme.

*Poste 612.3040* M. Jaquet demande pourquoi il n'y a pas de contribution extraordinaire présente comme au poste 600.3040.01. M. Reichen rappelle que c'est un choix qui a été fait de ne pas répartir ce montant, cette obligation découlant d'un assainissement obligatoire pour les communes et associations.

Au final, les chapitres et le budget 2016 dans sa globalité sont acceptés par le Conseil à l'unanimité.

## 6. Divers et propositions individuelles

Mme Weidmann Yenny souhaite connaître l'état d'avancement du projet « Management des absences » discuté lors du Conseil précédent.

M. Reichen indique que le projet démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour les collaborateurs, avec une partie du travail concernant le climat de travail.

La phase de préparation se termine en cette fin d'année. La première phase a été une enquête ou diagnostic auprès de certains collaborateurs qui ont eu des absences de courte durée. La démarche visant le climat de travail a vu une vingtaine de collaborateurs participer, avec un sentiment général variant de satisfaisant à très satisfaisant. Il s'agit donc plutôt d'une démarche de prévention, pas de correction.

La 2<sup>e</sup> phase a été la formation des cadres. La 3<sup>e</sup> phase, qui débutera en janvier, sera de gérer les absences avec des outils, ainsi que d'améliorer les contacts et les conditions de travail. Nous ne sommes pas en situation critique.

La parole n'étant pas demandée, le président remercie l'assemblée pour le bon esprit de travail et remercie tous les participants. Il passe la parole au syndic de Pully, qui invite l'assemblée au traditionnel apéritif. La séance est levée à 19h35.

Belmont, le 26 novembre 2015

Jean-Philippe Chaubert



le président



Didier Bérard



le secrétaire

Distribution :

- aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron